



Desjardins
Caisse des Cinq-Cantons

Pour les Caisses Desjardins Lac-Saint-Jean-Est...

UN PARTENARIAT STRUCTURANT POUR SOUTENIR LE FONDS D'AIDE COLLECTIF POUR PERSONNES DANS LE BESOIN.

Alma, le mercredi 1er mars 2006 - Les Caisses Desjardins du territoire Lac-Saint-Jean Est annoncent aujourd'hui l'établissement d'un partenariat de toute première importance dans la création par la Coopérative de services à domicile, d'un Fonds d'aide collectif visant à soutenir des personnes de leur milieu ayant besoin de services mais ne possédant pas les ressources financières suffisantes pour se les procurer. Ces caisses ont ainsi annoncé un partenariat financier triennal de l'ordre 15 000\$ qui sera versé au rythme de 5 000\$ par année. Cet engagement a été annoncé par monsieur Sylvain Lemay porte-parole des Caisses Desjardins, d'Alma, des Cinq-Cantons, de Mistouk et de Lac-à-la-Croix.

Pour les autorités de ces caisses Desjardins, il s'agit d'un engagement qui correspond à tous les égards à la mission des caisses qui est de participer activement au mieux-être économique et social des personnes. Le fait de venir en aide à des personnes qui en ont véritablement besoin et de s'associer avec une entreprise coopérative dynamique du secteur de l'économie sociale ont été des éléments déterminants de la décision de ces caisses de s'engager de la sorte. « Le dynamisme et le professionnalisme des leaders de la Coopérative de services à domicile Lac-Saint-Jean Est qui ont assuré la promotion du projet auprès de nos caisses, ont également été des atouts importants qui ont joué en leur faveur », d'ajouter Sylvain Lemay, porte-parole des caisses.

Les caisses Desjardins se sont dites également très heureuses de leur association avec les autres partenaires du projet que sont la chaîne pharmaceutique Familiprix et le Groupe radio Antenne Six. De l'avis des représentants des caisses, ce type de partenariat est une démonstration de la responsabilité collective qui incombe aux entreprises d'exprimer leur solidarité et de participer concrètement à l'émergence des solutions pratiques à des problèmes sociaux qui concernent tout le monde. « C'est une belle façon pour tous les partenaires de ce projet de montrer leur ouverture et leur sensibilité à la question notamment du vieillissement de la population et à ses conséquences difficiles pour une bonne partie de la clientèle vieillissante », de renchérir monsieur Lemay.

En guise de conclusion, le porte-parole des caisses a tenu à rappeler comment le fait pour les gens du milieu d'encourager et d'utiliser les caisses Desjardins pour leurs transactions

financières était une très belle façon de s'assurer que « leur » coopérative de services financiers continue de soutenir et d'appuyer humainement et financièrement différents projets de leur milieu d'appartenance. « C'est simple, de dire monsieur Lemay, plus les gens font affaire avec nos caisses, plus ils contribuent à leur rentabilité et plus ces dernières sont rentables, plus elles sont en mesure de retourner à leurs membres et à leur milieu une partie de leur rentabilité ».

L'engagement des Caisses Desjardins d'Alma, des Cinq-Cantons, de Mistouk et de Lac-à-la-Croix dans le Fonds d'aide collectif mis de l'avant par la Coopérative de services à domicile Lac-Saint-Jean Est en est un autre très bel exemple.

(30)

Pour information: Monsieur Sylvain Lemay,
Directeur général de la Caisse des Cinq-Cantons
Porte-parole des Caisses Desjardins Lac-Saint-Jean Est
Tél: 343-3403 (poste 310)